

L'ABELLE.

REVUE PAR J. BAYON, DELAUX & DUCLOS.
NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI (MATIN), 9 JUILLET 1850.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 9 JUILLET.
Le résultat des élections dans notre paroisse a été connu hier, à 10 heures du soir; on le trouva ci après, avec ceux que nous avons regis jusqu'à présent des diverses paroisses environnantes.

RESULTAT DES ELECTIONS DANS LA PAROISSE D'ORLEANS.

Congrès—White,	997 voix
Gouverneur—Roman,	487
Beauvais,	191
Hamilton,	3
Randall,	3
Sénateur—F. Burthe,	678
Antonio Ducros,	326
Représentant—C. Gayarré,	1014
Wm. C. C. Claiborne,	916
F. Guicenné,	743
L. Allard,	669
J. Workman,	649
J. Fréret,	634
P. Landreux,	611
S. D. Dixon,	564
C. Coffin,	524
N. More,	464
S. F. Livermore,	385
G. W. White,	272
M. Cruzet,	187

QUEST BAYON: 95 voix

Gouverneur—Roman,	61
Beauvais,	12
Hamilton,	12
—Sénateur—Hirriart,	69
Armas,	48
Labauve,	47
Représentant—Williams,	102
Lafitte,	67
Congrès—Thomas,	158
Ripley,	11
Beauvais,	1

IBERVILLE: 160 voix

Congrès—Thomas,	160
Beauvais,	63
Ripley,	42
Gouverneur—Roman,	130
Beauvais,	99
Hamilton,	30
Randall,	9
—Sénateur—Hirriart,	113
Armas,	113
Labauve,	16

ST. JACQUES: 231 voix

Gouverneur—Roman,	231
Beauvais,	60
Randall,	25
Hamilton,	4
Représentant—Nicolas,	298
Watkins,	169
Ory,	154

ST. JEAN BAPTISTE: 137 voix

Gouverneur—Roman,	137
Beauvais,	58
ST. CHARLES: 49 voix	49
Beauvais,	45
ASCENSION: 133 voix	133
Randall,	21
Beauvais,	19
Hamilton,	4

RECAPITULATION:

Par. d'Orléans	Roman	Beauv.	Hamil.	Rand.
St. Bernard	587	460	191	3
Esquemines	130	12	12	00
Jefferson	75	5	10	00
St. Charles	49	45	00	00
St. Jean-Baptiste	137	58	00	00
St. Jacques	231	60	4	225
Ascension	91	19	4	133
Iberville	130	99	30	9
Quest-Baton-Rouge	95	61	12	00
Total	1518	911	252	170

Majorité en faveur de M. Roman, 607 voix.

Il paraît depuis quelques semaines à New York, un petit journal (format in 8°) sous ce titre *Priestcraft Unmasked* (pieuse fraude, ou l'esprit prêtre démasqué). La publication de cette feuille, à la rédaction de laquelle président les plus sages principes de la philosophie moderne, est d'un heureux augure pour le progrès des lumières dans l'Union. Assés et trop longtemps nous avons été inondés de feuilles bigotes, telles que *Le Jésuite* et *consorta*, dignes échos des doctrines surannées que prêchent à Paris la *Gazette* et la *Quotidienne*; il faut en ce qui concerne nos frères de la liberté religieuse telle que de tous temps elle fut comprise par les hommes les plus éclairés, les Rousseau, les Voltaire, les Dupuis, &c. Telle est la noble tâche qu'ont entreprise les éditeurs du journal que nous annonçons; nous faisons des vœux sincères pour qu'ils obtiennent un plein succès. Possédant l'aide de quelques confesseurs qui commencent à se faire entendre, les éditeurs du *Daily Sentinel*, autre journal nouveau qui se publie dans la même ville, parviendront à persuader à nos compatriotes de quelques villes du Nord et de l'Est, que leurs ordonnances de police sur l'observance du dimanche, ne sont pas tout-à-fait aussi conformes au principe de la liberté des cultes qu'ils le croient.—Ces éditeurs philosophes doivent s'attendre à toutes sortes d'invectives de la part de quelques bigotes ou de quelques fanatiques sans pitié. Ceux du *Priestcraft Unmasked* se plaignent de la nouveauté; foi de certains directeurs de poste, qui ont empêché la circulation de leur feuille; il leur faudra beaucoup de temps et de patience pour se faire écouter, mais ils y réussissent à la fin. Qu'ils se rappellent la sortie Galiléenne, et le triomphe de sa théorie.

Le courrier d'hier nous a apporté les journaux de New York du 13 dernier, ils ne contiennent point de nouvelles d'Europe. Le 17, un navire parti du Havre le 7 Mai est arrivé à New-York, mais il n'a pas apporté de gazettes.

EXTERIEUR.

Paris, 1er Mai.
On nous écrit de Perpignan, sous la date du 24 d'Avril:

Le bruit s'est répandu aujourd'hui dans la ville, que M. Lamoignon, l'un des députés de la minorité qui a voté contre l'adresse, venait d'arriver dans nos murs. Un charivari a bientôt été organisé. Une foule immense s'était portée devant sa maison et dans les rues voisines. Pendant deux heures on n'a entendu que le bruit des chaudrons, des pinces, des crecelles, des sonnettes, des sifflets, &c. La gendarmerie a reçu ordre de se rendre sur les lieux; et il faut le dire, elle s'est conduite avec un calme et une prudence dignes d'éloges. Le procureur du Roi, M. Purgary, et son substitut, M. Lafabrigue se sont rendus sur les lieux.

Deux jeunes gens ont été arrêtés devant le tribunal de police correctionnelle; espérons que les magistrats leur feront une compensation suffisante dans le cas où ils ne leur ont pas fait une punition qui a voté pour l'adresse.

Ce qu'il y a de piquant dans cette affaire, c'est que M. Lamoignon n'était pas encore arrivé, et que ce n'est que le lendemain qu'il est entré à Perpignan.

Des écrits qui avaient été imprimés à l'époque de la révolution ont été placardés pendant la nuit; il n'est pas difficile de reconnaître la main occulte des ennemis de nos libertés.

Le *Journal du Loiret* prétend tenir de bonne source que la dissolution de la chambre effective est arrêtée et qu'elle sera proclamée le 15 mai prochain, époque du retour de Mgr. le Dauphin. Ce que dit le *Journal du Loiret* pouvait être vrai quand il l'a imprimé, et a peut-être cessé de l'être depuis, car, sur quoi compter avec l'irrésolution du ministère actuel?

On lit ce soir dans la *Gazette*: «Nous ne savons pas précisément quel jour les collèges seront convoqués; mais nous persistons à soutenir que toutes les élections seront faites dans la première quinzaine de juillet.»

La *Gazette de France* a reçu deux lettres sur les incendiaires des départements de la Manche et du Calvados; une annonce d'autres lettres inscrite par M. Legonidec, chevalier de Saint-Louis et ancien député. La *Gazette* publie ces lettres, afin de répondre, dit-elle, aux mensonges que nous avons débités à ce sujet. Or, voici ce qu'on y lit: «Les habitants des campagnes font tout ce qui est possible pour découvrir et arrêter les coupables auteurs de ces crimes qui répandent la consternation dans le pays.»

Pendant quinze jours chaque bourg, chaque village, chaque ferme avait sa garde pendant la nuit. A Vire, au Meil Osouf, à Conde, les brigades de gendarmerie ont été doublées. Ce qu'il y a de certain, c'est que les incendiaires ne manquent ni d'argent, ni d'habileté. Avez-vous dit autre chose? Et cependant, voilà ce qu'avec sa pudeur jésuitique la *Gazette* appelle mensonges de la journée. (Constitutionnel.)

ALLEMAGNE.

Stuttgart, 8 avril.

Hier, le roi de Wurtemberg a prononcé, en présence des états, le discours de clôture de la session. S. M. a témoigné sa satisfaction des états du zèle qu'ils ont apporté dans l'examen de la situation financière du pays. Elle les a remerciés de l'empressement avec lequel ils ont adopté les propositions qu'elle leur a faites au sujet de l'emploi de l'excédant de recettes qu'a produit la dernière période financière. S. M. a dit en terminant: «Les constructions d'utilité publique, dont les dépenses seront couvertes par cet excédant, prouveront à vos fils et à vos neveux que ce n'est pas aux dépens de l'avenir que vous avez pourvu au présent. Plus notre législation marchera avec calme et prudence et plus elle protégera, développera et perfectionnera notre constitution. Mais la plus ferme appui de notre loi fondamentale est en nous mêmes, dans notre inébranlable fidélité à la garder, dans l'esprit d'union, de confiance mutuelle qui dirige nos actes, dans les sentiments de joie et d'amour avec lesquels je me sépare de mes loyaux états.» Le président de la première chambre des états a, dans sa réponse, remercié S. M. d'avoir daigné accorder son approbation à la manière dont les états s'étaient acquittés de leurs devoirs, et il a dit en terminant: «Où règne avec l'amour le désir de bien faire on doit compter sur une confiance sans bornes de la part des représentants du peuple.»

ANGLETERRE.

Londres, avril.

(Extrait d'une lettre particulière.)
On parle beaucoup de la reconnaissance des républiques d'Amérique du Sud. On prétend que l'Angleterre veut obliger Ferdinand VII à les reconnaître; à la condition qu'elle accorderait à S. M. une indemnité à laquelle ses anciens sujets ne voudront peut-être pas consentir.

On fait aussi courir le bruit que le duc de Wellington, sachant que son ami Polignac ne peut se soutenir au pouvoir, et dans la crainte qu'on n'établisse au nord de l'Afrique quelque colonie française, cherche par un autre projet à déjouer tous les efforts que pourrait faire un autre ministère français.

Le Portugal est à présent un objet très embarrassant pour nos ministres. Tout ce qu'on a fait jusqu'à ce jour est inutile; il faut recommencer les négociations d'après un autre plan qui satisfasse les cabinets de France, d'Autriche, de Rome, et particulièrement la volonté de George IV. Lord Bessford sera, dit-on, chargé de cette mission, qui ne paraît pas être favorable aux intérêts particuliers de l'usurpateur.

Enfin l'Irlande est encore sur le tapis. On annonce à ce sujet que le nouveau cardinal anglais, M. Wald, doit jouer un grand rôle; mais M. O'Connell connaît les projets du cabinet, et agit en conséquence. Il travaille à la formation d'une nouvelle association dont le but serait une réforme radicale du parlement et la révocation de l'Union.

Des lettres particulières d'Alger, du 12 mars, portent que le dey a à Marseille et à Toulon des agents qui l'instruisent de tout ce qui s'y passe, et que, comme Alger, du côté de terre, n'offre pas une grande résistance, le dey fait élever un nouveau fort qui sera armé de cent pièces de canons, et entouré d'un fossé de 40 pieds de profondeur et autant de largeur. Il a été décidé dans le divan que lorsque l'armée et la flotte françaises seraient en vue, les hommes âgés et les femmes évacueraient les villes fortes et se retireraient dans l'intérieur. Les Juifs, les Arméniens et les négocians commencent à partir. Les Anglais attendent les instructions que le conseil-général doit recevoir à ce sujet de notre cabinet.

PORTUGAL.

Les expressions avilissantes dont s'est servi lord Aberdeen, en parlant de don Miguel, ont rendu les miguélistes furieux; et comme il n'y a que la vérité qui offense, l'épithète de lâche donnée à ce Neron a fortement choqué tous les lâches qui composent sa cour, et qui, au lieu d'injures, attendaient la protection du gouvernement anglais; dans leur fureur, ils ont juré de ne plus faire de présents à cette race d'hérétiques.

L'auto da fé du 9 courant n'a pas épouvanté les voleurs d'église: un nouveau sacrilège vient d'être commis dans celle des Anjos: des brigands s'y sont introduits dans la nuit du 21 au 22 du courant, et ont enlevé tout ce qu'il y avait de précieux. Un grand nombre de saints, qui étaient parés de riches vêtements d'or, ont été laissés dans un état complet de nudité, les doigts de ceux qui avaient des diamants ont été cassés pour les prendre, la vierge même a été dépouillée, enfin on a commis des horreurs. Une grande récompense est promise à ceux qui seraient découverts les auteurs de cette infamie; ils seraient certainement brûlés vifs si on parvenait à les prendre; mais on ne l'espère pas, car on croit savoir d'une manière positive que ce vol est l'ouvrage de quelques chauds miguélistes qui en accusent la constitutionnel, afin d'amener contre eux la populace fanatique et provoquer un vaste attentat.

ITALIE—Naples, 1er. Avril.

On a imaginé une nouvelle conspiration dans la Calabrie; quelques personnes ayant été arrêtées, il a fallu leur faire subir un interrogatoire, et il a été reconnu que le foyer de l'insurrection était à l'intendance. Voilà donc la police napolitaine prise pour la seconde fois en flagrant délit; elle excite elle-même les citoyens paisibles à s'enrayer mécontents. On a bien vite étouffé l'affaire; mais le secret a percé et a excité l'indignation générale.

Le roi de Bavière vit en simple particulier à Munich; il n'a avec lui qu'un secrétaire et un domestique.

ROME, 3 Avril.

Les jésuites ramuent ciel et terre pour obtenir l'abrogation des édits qui ont flétri la campagne de Jésus. On assure à ce sujet que le P. Roothaam a envoyé ses instructions en France; et qu'il sollicite les suffrages de nos princes de l'église, pour qu'ils engagent le saint père à demander au ministère français la réhabilitation de leur ordre, ou plutôt une éclatante réparation des torts qu'ils prétendent avoir soufferts injustement. Heureusement que le saint père ne paraît pas disposé à écouter toutes les doléances du parti prêtre. Et dernièrement encore, un cardinal lui ayant parlé avec un zèle vraiment apostolique contre les débordements de l'impie et du philosophisme en France, en ajoutant que si l'on n'y mettait pas un terme, l'Europe ne serait bientôt plus habitée que par des hommes pervers, «V. Em., répondit le pape, ne m'a pas expliqué comment il se fait que dans un pays où il y a tant d'imcrédules et d'immoraux, il y ait beaucoup de crimes que dans nos états et dans d'autres pays régis d'une manière absolue.» Cette observation ferma la bouche au cardinal, qui n'est pas retourné à la charge.

LIVOURNE, 9 Avril.

On a engagé chez nous onze conducteurs-interprètes qui sont partis hier pour Marseille. Une grande quantité de biscuit a aussi été expédiée pour Toulon. On craint que les soldats français ne puissent résister au climat de l'Afrique. Cette année ayant été extrêmement pluvieuse, on assure que pendant les mois de Juin et de Juillet, la chaleur sera étouffante pendant le jour, et l'humidité et la fraîcheur extrêmes pendant la nuit.

Des lettres d'Alexandrie du 28 mars annoncent que les Egyptiens ne pourront secourir l'armée française dans ses attaques contre Alger, et que le grand-seigneur a ordonné au pacha d'Egypte de rester neutre.

Il paraît qu'à Constantine il s'est manifesté des symptômes de peste, et on rapporte que lorsqu'on l'a annoncé au dey, il a répondu: «Voilà mon plus grand rempart contre les Français.»

(Constitutionnel.)

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS:

Expédiés.

Navire Eugene, Thaxter, Liverpool,	
S. T. Hobson & Co.	
Brick Otis, Haynes, New York,	L. H. Gale
Brick Delta, Parker, Boston,	J. A. Merle & Co.
Bateau Alabama Packet, Lovejoy, Harrisbourg,	3 W. Breedlove

Arrivés.

Bateau à vapeur Souvenir, Streck, Lafourche,	avec 12 passagers.
--	--------------------

VENTES PAR LE MARSHAL.

Heaton contre Seville.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévost, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 19 du courant, à 5 heures de l'après midi, au Principal,
2 Tables à cartes, un grand Miroir, un assortiment de Chaises, saisis dans l'affaire ci-dessus.
L. DAUNOY, Marshal.
9 juillet.

H. Davidson contre Jacques Guenon.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. J. Bernades, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le lundi 9 d'Août prochain, à midi, à la bourse d'Howard, au coin des rues de Chartres et St. Louis,
Une négresse nommée MARIE, saisis dans l'affaire ci-dessus.
L. DAUNOY, Marshal.
9 juillet.

L. Menechieur vs. M. Beville.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Smith, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Samedi 10 de juillet, à 5 heures, au Principal, un Armoire, un Canapé, saisis dans l'affaire ci-dessus.
1er juillet.
L. DAUNOY, marshal

Avis aux Dames.
LES Dames sont respectueusement informées qu'à partir de ce jour, on leur servira des GLACES ET SORBETS, dans le local attaché à l'établissement des sous-signés, lequel a été préparé de manière à les recevoir dignement. Mr. Serreau avantageusement connu sous ce rapport, ne négligera rien pour satisfaire tous les goûts en variant ses glaces, et s'efforcera de mériter l'encouragement des Dames et Messieurs qui honoreront de leur présence cet établissement.
8 j.—MERLE & GIRAudeau

G. W. DETMERING, Médecin-Vétérinaire.
Annonce respectueusement au public qu'il a établi son bureau sur la propriété de l'hon. G. Prévost, enclosure des rues Bourbon et St. Philippe, où on pourra le trouver à toute heure du jour. Ses charges de vétérinaire les chevaux à des prix modérés. Ayant exercé son art depuis le premier Mai à l'écurie de Mr. Nagel, il pourra fournir de bonnes recommandations de plusieurs honorables citoyens de cette ville, pour lesquels il a guéri des chevaux. En même temps, il se charge de vendre, d'acheter et de dresser des chevaux.
30 juin.—8

AU PUBLIC.
Le soussigné devant s'absenter de la ville pour quelques mois, annonce à ceux qui peuvent y être intéressés, que tous les renseignements qu'on pourrait désirer en sa qualité de député marshal, seront donnés au bureau de Daunoy Esq. marshal de la ville de la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'au bureau de l'hon. B. Beauvais l'un des juges associés de la Cour de Cité. Toutes les personnes qui auraient des réclamations contre lui, soit comme homme privé, soit comme homme public sont priées de s'adresser à lui sans délai, et celles qui lui doivent sont également invitées à se présenter chez lui dans les dix jours qui suivront la présente publication pour régler leurs comptes. Passé ce délai, toutes les comptes non réglés seront remis entre les mains de Mr. A. Mace, chargé d'en recouvrer le montant.
LEWIS C. HUTCHINSON, Député Marshal.
30 Juin.—10

NOTARIAT.
Le soussigné commissioné Notaire Public en remplacement de feu Mr. Felix Pédésclaux, a l'honneur d'informer le public qu'il tient son étude rue Royale No. 170, maison de Mr. Grymes, vis-à-vis Mr. Cavellier.
Le zèle, les soins et l'activité que le soussigné apporte constamment dans l'exercice de ses fonctions, l'expérience qu'il a acquise dans l'étude de Mr. Philippe Pédésclaux, et surtout l'aide et les conseils qu'il aura de son père, en entrant dans cette carrière aussi laborieuse qu'honorable, sont autant de raisons qui doivent persuader ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'il fera tout en son pouvoir pour s'en rendre digne.
A toute heure et en tout temps le soussigné sera toujours à la disposition du public. Son étude et le cabinet de son père sont dans le même local.
30 juin.—3
J. H. CUVILLIER.

AVIS.
A HAVRE.—Le soussigné vient de recevoir de la marin frais, qui peut convenir aux pharmaciens et aux liqueuristes. S'adresser aux Magasins bleus (blue stores) au coin des rues Billenville et de la Levée.
3 juillet.—3f
RAMON MON.

ROBE ET NUTTE a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il continue son état de Carrossier dans toutes ses branches à l'ancien établissement ci-devant dirigé par Jeffrey et Nuttle rue South Fifth, No. 197, à Philadelphie. Il recevra avec reconnaissance les ordres qu'on voudra bien lui donner et les exécutera avec promptitude et exactitude.
Philadelphie, 24 Mai 1850. 1er Juillet.

JAI l'honneur de prévenir les personnes qui auront du linge à marquer qu'à dater de ce jour je m'en chargerai de nouveau; soit chez moi ou dans les maisons particulières, à raison d'une piastre par douzaine pour les marques simples. Celles où il y aurait des allégories le prix en sera fixé d'après le travail. A. RENOULT.
Rue Bourbon No. 172.

N. B. Les personnes qui, ayant moins de trois douzaines de linge me feraient appeler chez elles payeront comme pour trois douzaines.
29 juin.

Le Public est prévenu que le soussigné est seul chargé de la liquidation de la société qui a existé sous la raison de BENOIST & BEAUCHEMIN.
29 juin.—3f.
N. BENOIST.

RECU par le brick Bruce, venant de Marsé et à vendre par le soussigné.
190 Barils Vin Rouge de 18 gallons.
100 Bales Papier Italien.
29 Juin.—5
J. PRATS.

MAIHE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le cours de la farine fraîche étant aujourd'hui de \$3.50 le baril, d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de Lundi) cinquante-cinq onces de pain pour un escalin.
3 juillet
D. PREUR, maire

SANGUIJUELAS—El abajo firmado ha recibido por la fragata Marsaget, procedente del Havre, Sanguijuelas secas.
FORESTIER.
28 de junio.

Ventes à l'Encan.

Par T. Mossy.
Aujourd'hui, 9 juillet, il sera vendu à l'encan, au principal,
2 caisses Gingham,
1 do. mouchoirs,
1 balle Gingham à 4 états,
3 do. Drillings fins, &c.
9 juillet

Par F. Dutillet.
Il sera vendu Lundi 19 du courant, à la bourse, à midi, en vertu des rues Chartres et St. Louis, une TERRE située à Barataria, sur la rive de Ouachau, vis-à-vis l'établissement de Messrs. Camargere, ayant dix arpents de terre sur à peu près 60 de profondeur, la terre dans la partie du haut par le de Mr. J. B. Dugan, dans la partie du bas par le de descripteurs Bartrive, et dans la partie par la terre de Mr. Pierre Fouché. Cette terre a été vendue au profit de Mr. A. Mace, aux frais de l'acquéreur.
Conditions.—Un an de crédit, en billets endossés à satisfaction, hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets seront fournis par coupons.
9 juillet.—6

Par T. Mossy.
Il sera vendu Lundi 12, du courant à l'encan le fond de magasin de quincaillerie de Messieurs Saml. Relf & Co. sur la Levée au magasin No. 28. Le dit fond de magasin abandonné et vendu par ordre de Mrs. J. D. Brin et J. P. Zacharie.
Conditions.—Jusqu'à \$200 comptant, de 2 à 400, 4 mois, et plus de 400, 6, 9, 12 mois de crédit en Billets etc.
7 juillet.

Par F. Dutillet.
SAMEDI 10 de Juillet courant, il sera vendu à la Bourse, à midi, 62 lots de terre avantageusement situés en face et près du canal Mississippi. L'établissement du Haut l'étoit devant son peu offrir une communication facile avec le lac, ne laisse aucun doute sur l'accroissement rapide des propriétés dans le voisinage de ce bel ouvrage, et les améliorations déjà commencées indiquent l'importance du nouveau quartier où se trouvent placés les saids lots.
Conditions de la vente—Payable en quatre termes égaux, en Mars 1851, 1852, 1853 et 1854, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale.
1er juillet.—10

Par F. Dutillet.
Il sera vendu le Samedi 10 Juillet courant, à la Bourse, UN TERRAIN mesurant 33 pieds de largeur, plus ou moins, avec une MAISON, rue St. Charles, faisant face à la place Gravier, entre les rues Girod et Poydras.
Les conditions seront annoncées au moment de la vente.
1er juillet.—5

Par T. Mossy.
EN vertu d'un ordre de l'honorable J. M. Harang, juge de la Cour des Prévosts de la paroisse Jefferson, Samedi 17 de Juillet prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett, pour compte de la succession de feu Marie Marcelite Sauter, épouse du sieur Anc. Foucher Jne.

QUARANTE-SIX TERRAINS situés aux faubourgs Delor et Sauter. On pourra en voir le plan au magasin d'encan. Les ventes seront passées au greffe de Félix de Armas, not. pub. Conditions.—Un tiers comptant, un tiers à un an et un tiers à deux ans de terme, en billets endossés et hypothéqué jusqu'à parfait paiement.
16 juin

SANSUES de choix reçus par le Navire Margaret du Havre à vendre par FORESTIER.
28 Juin
Pharmacien.

AVIS—La société ci-devant existant sous la raison JEFFRIES & NUTTE, carrossiers, a été dissoute le 1er courant, d'un mutuel accord. Tous ceux qui doivent à ladite société, vendront bien payer entre les mains de J. H. Nutte, South Fifth street, No. 197, à Philadelphie, et celles qui ont des réclamations pourront s'adresser à la même personne, d'iment autoriser à liquider les affaires de cette société.
GEORGE JEFFRIES,
ROBE ET NUTTE.
Philadelphie, 24 Mai 1850.

GEORGE JEFFRIES, ci-devant de la société Jeffrey et Nutte, Carrossier et Liseurs de Harnais, informe respectueusement le public et ses amis qu'il a pris le plaisir de se retirer dans son ancienne demeure située à la jonction des rues York et Laurel, dans le voisinage et presque en face de Mansion Hotel House, rue South Third Philadelphia, où par sa ponctualité et son attention à son travail, il espère avoir quelques droits au patronage du public.
Il apportera (quant au goût, au fini du travail et à l'excellence des matériaux) tous les soins possibles aux ordres qu'on lui donnera, et il les exécutera avec ponctualité et promptitude.
Ph. del. hier, 24 Mai 1850. Par J. H. Nutt

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer le public et ses amis en général, qu'il a transporté son commerce de la No. 27 rue de la Douane au No. 50 rue de l'Indépendance, où il continue tout ce qu'il rapporte à l'ancien établissement. Il continue un assortiment de tout-à-fait de Chaises et Matelassés, il tient également du venin de Capot, qu'il fait à l'ordre, il tourne tout espèce de bois, dans le dernier goût. Il reçoit et dore les vieilles chaises dans le genre le plus nouveau et avec promptitude.—Il a besoin d'un apprenti.
5 Juillet.—6 m
W. C. QUINN.

Dissolution de Société.
La société pour établissement de collants, que Mr. Louis D'Acquin avait contractée avec ses deux gendres, Messrs. François Zoton et François Adelphe D'Acquin, et par suite avec Mme. Lapointe, sa fille, sous la raison de Louis D'Acquin & Co. a été dissoute à compter du 3 Juillet courant, en vertu de jugement et du consentement de toutes les parties. En conséquence de cette dissolution, Mr. Louis D'Acquin est redevenu propriétaire de tous les biens meubles et immeubles dont il avait vendu une partie à sesdits gendres par son acte de société, tous lesquels biens lui ont été restitués, ainsi que tous les effets acquis par ladite société. Le sieur Louis D'Acquin reste chargé de la liquidation et il s'est obligé personnellement envers ses associés, à leur restituer les dettes de la société, de manière à ce qu'ils ne soient jamais inquiétés à cet égard.
6 juillet.—3f
LOUIS D'ACQUIN.